

Les mines de l'Argentella un patrimoine à l'abandon

La vétusté des installations de l'ancien site minier de Galeria inquiète les pouvoirs publics. En cause, la solidité du barrage. L'ouvrage hydraulique peut-il devenir une menace ?



Envahi par le maquis, le site s'étend sur Capu di l'Argentella, Valle Calde, Ferragliola, Campo Astro, Monte Martino jusqu'à Ogliastrone.

/PHOTO MARIA SERENA ALIOTTI

Le vieux dossier est remonté à la surface. Et les mines de l'Argentella qui ne sont plus exploitées depuis 1910 font reparler d'elles. Installés au XIX^e siècle, les bâtiments de l'ancienne usine et les galeries à ciel ouvert, sont aujourd'hui dans un état de total délabrement. Depuis peu, les services de la préfecture et les municipalités de Calenzana, Moncale et Galeria s'agitent afin de chercher la solution la plus sécuritaire, la plus écologique et certainement *in fine*, la moins chère, pour remettre le vieux barrage aux normes contemporaines ou tout simplement l'effacer. L'édifice ancestral peut contenir environ 80 000 m³ d'eau sur 1,5 hectare. Les annexes hydrauliques et le système de vidange sont hors d'usage, la vétusté de toute l'installation est constatée dans différents documents administratifs officiels. Sa résistance en cas des fortes crues n'est plus garantie. En aval près de la route départementale RD 81b, la zone est habitée et elle accueille un camping de 180 places. Dans son état actuel, l'état du barrage, est-elle susceptible de

remettre en cause la sécurité publique ? En cas de fortes crues, est-il une menace pour les habitants de la zone située en aval ? Même si de nombreux rapports de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Corse (Dreal), dont les premiers datent de 2007, estiment que oui. Aujourd'hui, il semble que personne ne soit réellement en mesure de répondre à toutes les interrogations que ce futur chantier soulève. Les riverains ne comprennent pas ce vent de modernité soudain.

Arsenic et vieilles querelles, les maires pris au piège
La concession minière est installée sur les communes de Calenzana et Moncale qui en sont propriétaires. Seul le barrage est sur le territoire de Galeria. En 2007, la préfecture alertait ces communes sur l'éventuelle dangerosité du site. En 2011, la Dreal rendait un autre rapport détaillé complémentaire qui s'accompagnait *de mesures de surveillance, d'inspection et d'entretien applicables au barrage*.

Ces propositions pour la mise en sécurité du barrage ont été communiquées aux maires des communes concernées. Malgré les avertissements, aucune démarche n'a été effectuée. *À l'époque, nous n'avions ni l'ingénierie et le financement pour assurer la gestion du barrage*, explique François Marchetti, premier adjoint à la mairie de Calenzana. Le temps des conciliabules est-il terminé ? Peut-être. Ce qui est certain, c'est que depuis juin 2015, la préfecture a lancé une offensive plus radicale, en forme d'ultimatum. Le dernier rapport adressé aux municipalités est explicite, il parle de *"manquement aux obligations d'entretien"*. Les communes de Calenzana, Moncale, viennent de redécouvrir qu'elles possèdent une mine... mais pas d'or !

Détruire le barrage de 80 m ou le consolider ?
Depuis ce rappel à l'ordre de juin 2015, il semblerait cependant qu'une collaboration fructueuse se profile. Et qu'une stratégie de *"transparence"* s'organise. François Marchetti en parle avec conviction : *"Nous avons eu plusieurs concertations avec les services de l'État et nous avons décidé de la marche à suivre. Tout d'abord, nous remettons tout à plat. Nous allons faire établir un diagnostic de solidité du barrage. Le bureau d'étude s'attachera ensuite à donner des préconisations. Pour l'heure nous sommes au stade de l'élaboration du cahier des charges de cette étude. Ensuite, nous pourrions prendre les*



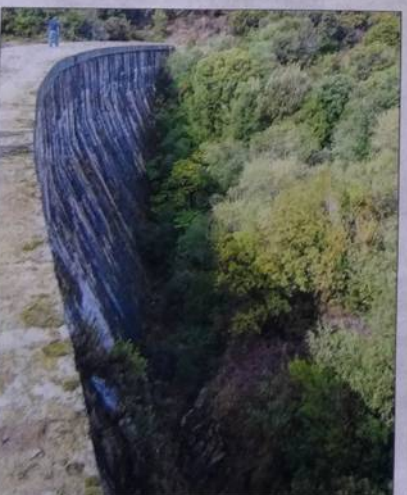
Les anciens bâtiments regroupaient autour de l'usine, des logements et des locaux administratifs. / PHOTOS C.A.

meilleures décisions concernant l'avenir du barrage et du site tout entier". Dans les préconisations certains évoquent *"un effacement pur et simple du barrage"*. Tandis que d'autres soutiennent l'idée d'une consolidation. Les arguments ne manquent pas : *"Il s'agit d'un patrimoine industriel unique en Corse, il faut le valoriser"*. *"C'est une réserve d'eau importante en cas d'incendie"*. *"Un écosystème s'est développé, il n'est pas question de le détruire"*. Tout en restant pragmatique François Marchetti admet : *"L'effacement du barrage n'est pas une solution retenue, mais elle sera cependant étudiée"*.

La question des boues et des résidus miniers
Le maquis et la végétation ont repris leurs droits et les piliers ont emporté tout ce qu'ils pouvaient. Même si une biodiversité s'est développée autour de l'étendue d'eau un point important reste flou : la qualité de l'eau et des boues de profondeur. Selon les analyses récentes, les eaux de surface semblent conformes aux normes. Cependant, aujourd'hui, personne ne peut préciser la composition ni l'épaisseur des sédiments de profondeur. Lorsque la mine était en fonction, le traitement du minerai a entraîné la formation puis le rejet d'importants résidus mi-

niers chargés en métaux lourds. Plomb, arsenic... Entassés au fond du bassin. Comment sont ces sédiments aujourd'hui ? Si l'eau du barrage est polluée, qu'il soit détruit ou conservé, une décontamination du site est inévitablement à envisager. L'étude en cours devra aussi répondre à ces questions. Sauvage et retiré du monde, loin de l'agitation, ce coin de nature suggère qu'on lui accorde de l'attention. L'âme résistante du lieu garde encore les traces d'un fragment de l'histoire locale. Ce passé ne demande peut-être qu'à s'inscrire dans le futur dans un juste équilibre ?

Cathy ASTOLFI
castolfi@corse-matin.com



La retenue d'eau est longue de 80 m. La construction est en pierre et légèrement arquée.

30 tonnes de minerai en 1878

Différents documents attestent de l'activité minière sur le site de l'Argentella et ce depuis 1572. L'usine s'est installée au bord de la rivière de Cardiccia. Au XVIII^e siècle, une étude relate *"la présence d'une mine d'argent sur la commune de Calenzana. Elle fut découverte par les Génois"*. On y trouve du plomb argentifère (galène) et du cuivre. L'histoire rapporte de nombreuses anecdotes qui, pour la plus grande majorité, sont relatées dans les rapports des ingénieurs qui se sont succédés sur l'exploitation. La mine de l'Argentella n'a jamais été très

rentable. Le minerai collecté était assez pauvre. Personne n'y a fait fortune. En 1847, on relate des épisodes d'inondation dans les galeries. Ce n'est qu'en 1856 qu'elle est mise en valeur. La concession s'étend alors sur 2 500 hectares. Mais le plus gros des travaux est réalisé en 1872. C'est la période durant laquelle le barrage a été édifié et où de nouveaux sites d'extraction sont également mis à jour. En 1878, la production aurait été de 30 tonnes de minerai. C'est très peu. La mine est revendue en 1886 à des Anglais. Elle sera définitivement abandon-

née deux ans plus tard, en 1888 alors que plus de 200 personnes y travaillaient. Quelques nouvelles tentatives d'exploitation seront faites entre 1910 et 1920. Les principaux gisements ont été référencés au sommet de Capu Liceto à flanc de montagne. Sur le site de Valle Calde, on trouvait principalement du cuivre. Les galeries sont aujourd'hui inaccessibles. Il n'existe pas de plan du site. Par contre, de nombreux livres et thèses évoquent avec précision le passé minier et géologique de la zone.